

GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DE TRAVAIL DU 17 NOVEMBRE 2022 EN LIGNE

SUJET :	GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE REUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	17 NOVEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	17 JANVIER 2023

LISTE DES PARTICIPANTS :

PARTICIPANTS	COLLECTIVITÉS
DESNOYER Damien	GIP RECIA
LEBROUSTER Philippe	ÉCHIROLLES
VIVANT Nicolas	ÉCHIROLLES
PLUSCH Pascal	COGITIS
AUZOLAT Arnaud	LIBRICIEL
MAYRAN Cécilia	ADULLACT
GANGLER Fabrice	ADULLACT
FAURE Matthieu	ADULLACT
KUCZYNSKI Pascal	ADULLACT
TILLATTE Camille	ADULLACT

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	17 NOVEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	17 JANVIER 2023

SOMMAIRE

1. ORDRE DU JOUR.....	4
2. RESSOURCES WEB.....	4
3. VOCABULAIRE DE L'APPLICATION.....	4
4. VOTES & DÉCISIONS.....	5
5. DEMANDES D'ÉVOLUTIONS ET DISCUSSIONS.....	6
5.1. FLUX DESCENDANT (COLLECTIVITÉ VERS CITOYEN).....	6
5.2. NOTIFICATION PERSONNALISABLE PAR MAIL POUR LE CITOYEN CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE D'UNE REMONTÉE.....	6
5.3. POUVOIR SUPPRIMER UNE REMONTÉE.....	7
5.4. AJOUTER LA PHOTO DANS LE MAIL DE NOTIFICATION COLLECTIVITÉ.....	7
5.5. CENTRER LA CARTE SUR LA ZONE DANS LE MAIL DE NOTIFICATION.....	8
5.6. POUVOIR SUPPRIMER UNE COLLECTIVITÉ.....	8
5.7. PERMETTRE À LA COLLECTIVITÉ DE GÉRER THÈMES ET SOUS THÈMES DES REMONTÉES.....	8
5.8. AJOUTER DES EXPLICATIONS SUR LA PAGE D'ACCUEIL.....	9
5.9. POSSIBILITÉ DE GÉRER UN ESPACE NATUREL ?.....	9
5.10. STATISTIQUES DE L'APPLI.....	9
6. FIN DE GTC.....	10
7. SYNTHÈSE.....	10

SUJET :	GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	17 NOVEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	17 JANVIER 2023

1. ORDRE DU JOUR

13h45	Ouverture des connexions et accueil
14h00	Tour de table des participants
14h15	Historique du projet
14h30	Rappel du modèle économique et des modalités de vote
14h45	Discussions sur les demandes d'évolution version 2.3
15h45	Démo Libriciel : « Webgfc et DirectMairie. Exemple d'interconnexion avec une solution de gestion de courrier et de flux citoyen »
16h00	Fin

2. RESSOURCES WEB

Présentation de DirectMairie :

<https://gitlab.adullact.net/directmairie/directmairie>

Code source de l'application :

<https://gitlab.adullact.net/directmairie/directmairie>

Lien vers les stores :

- AppleStore : <https://apps.apple.com/fr/app/directmairie/id1613344892>
- GooglePlaystore : <https://play.google.com/store/apps/details?id=org.adullact.directmairie&hl=fr>

Téléchargement du présent compte-rendu et des diaporamas :

<https://adullact.org/directmairie>

3. VOCABULAIRE DE L'APPLICATION

- DM : DirectMairie
- directmairie.adullact.org : instance de DirectMairie
- Super administrateur (super-admin) : administrateur de l'instance DirectMairie
- Mutualisant : Administrateur de collectivité(s) ou d'un groupe de collectivités regroupées sous une même autorité.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	17 NOVEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	17 JANVIER 2023

4. VOTES & DÉCISIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des votes réalisés en aval de la réunion.

Catégorie	Sujet	Points
Evolution	Ticket # 139 - Flux descendant (Collectivité vers Citoyen)	90
Evolution	Ticket #92 - Notification au citoyen inscrit du statut de son signalement	25
Paramétrage	Ticket #114 - Pouvoir supprimer une remontée	20
Paramétrage	Ticket #91 - Permettre à la collectivité de gérer thèmes et sous thèmes des remontées	20
Ergonomie	Ticket #104 - Centrer la carte sur la zone dans le mail de notification collectivité	15
Ergonomie	Ticket #103 - Ajouter la photo dans le mail de notification collectivité	10
Paramétrage	Ticket #115 - ETQ superadmin, pouvoir supprimer une collectivité	10
Ergonomie du citoyen	Ticket #106 - Page d'accueil, ajouter une explication	10

Le détail des tickets est présenté dans la suite du présent compte-rendu.

Les coûts respectifs de ces demandes d'évolutions sont affichés dans le détail des tickets.

Ces votes n'ont pas été faits en séance mais sur les semaines suivant le GTC. Ceci a permis aux personnes d'une même collectivité de se concerter, et aux personnes ayant eu des soucis de connexion de reVISIONNER l'enregistrement vidéo des échanges.

Pour ce vote, l'ADULLACT a décidé de prendre en charge les 3 premières fonctionnalités qui ont remporté le plus de points (Tickets 139, 92 et 114).

N.B. : À l'issue du vote et, étant donné que la troisième fonctionnalité (ticket 114) se retrouve à égalité de points avec la quatrième (ticket 91), le choix de l'une envers l'autre s'est effectué sur la nouveauté fonctionnelle apportée à l'application.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	17 NOVEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	17 JANVIER 2023

5. DEMANDES D'ÉVOLUTIONS ET DISCUSSIONS

5.1. FLUX DESCENDANT (COLLECTIVITÉ VERS CITOYEN)

Ticket [#139 ouverture d'un flux descendant de communication \(collectivité vers citoyen\)](#)

Ce point qui avait été vu déjà dans le précédent GTC a été re-évoqué par certaines collectivités en amont de ce GTC. En effet, certaines collectivités s'étonnent sur le fait que DirectMairie ne dispose pas de canal descendant afin de permettre aux collectivités d'envoyer des informations à leurs administrés.

Parmi les recherches de chacun, le GIP Recia fait état que les applications propriétaires, qui restent au demeurant très onéreuses pour les collectivités, proposent toutes un flux de communication descendant. (mails/SMS ou des notifications directement émises par les applications)

Le GIP Recia ajoute également que ce canal aurait tout son sens dans l'application. Pour rappel, c'est par le biais de canaux de ce type que les collectivités de Gironde ont pu prévenir leurs administrés cet été 2022 des évolutions incendies ; qu'en région Centre Val de Loire, on a pu communiquer sur les étangs accessibles à la baignade suite aux intempéries... Nous aurions alors un outil complet et libre si DirectMairie pouvait se munir d'un tel flux.

Cogitis partageait des retours sur la solution en place sur la Métropole de Montpellier sous forme d'abonnement à des inscriptions par thématiques (météo, travaux, personnes âgées...) et sur plusieurs communes. Les petites collectivités y sont très sensibles.

Des thématiques propres aux collectivités (et de ce fait personnalisables) seraient un plus, tout en laissant la main au citoyen d'activer ou non la réception de ces notifications.

La ville d'Échirolles alerte sur le changement de nature de l'application que cela impliquerait. À terme, cette fonctionnalité pourrait devenir dominante.

5.2. NOTIFICATION PERSONNALISABLE PAR MAIL POUR LE CITOYEN CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE D'UNE REMONTÉE.

Ticket [#92 Notification par mail pour le citoyen \(si inscrit\)](#)

Cogitis mentionnait le fait de ne pas de pouvoir notifier un citoyen inscrit sur le traitement relatif au signalement effectué et proposait en outre, de pouvoir personnaliser cette réponse soit par un texte libre soit par un texte paramétrable afin de l'informer de la suite à donner à son signalement (rejeté ou résolu).

N.B. : A posteriori du GTC, une étude a été menée auprès du prestataire afin de vérifier ce ticket présenté initialement comme un bug. Il semble que l'envoi de mail au citoyen inscrit n'ait jamais été implémenté dans l'application. Aussi, la fonctionnalité a été soumise au vote tout en prenant compte de la demande de message personnalisation.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	17 NOVEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	17 JANVIER 2023

5.3. POUVOIR SUPPRIMER UNE REMONTÉE

Ticket : [#114 ETQ super-admin, pouvoir supprimer une remontée](#)

Dans les différentes versions de l'application, il n'est pas possible de supprimer une remontée créée, que ce soit par une collectivité, par un mutualisant ou par le super-admin directement depuis l'application. Initialement, l'idée de ce ticket était de donner ce droit au super administrateur.

Cogitis exprime l'intérêt d'ouvrir ce droit pour le mutualisant, voire pour la collectivité elle-même, pour que celle-ci puisse être autonome.

Une question sur le temps de conservation des remontées a également été soulevée (RGPD). À partir de combien de temps pouvons-nous supprimer les remontées ?

Question post-GTC ouverte aux collectivités : À partir de quel moment estimons-nous que la remontée peut être supprimée par un traitement automatique ? Quels sont les éléments qui rentrent en compte pour calculer le temps avant suppression ? (temps passé depuis la création, statut de traitement de la notification...). L'Adullact proposait de pouvoir supprimer une remontée passé deux mois si cela est validé par les collectivités.

Pour la ville d'Échirolles, pouvoir supprimer une remontée est une évidence. Beaucoup de tests sont effectués et ne pas être en capacité de les supprimer viendrait à terme « polluer » l'utilisation de l'application. La collectivité reste toutefois sceptique sur le fait de supprimer une donnée de manière arbitraire...

La question du RGPD est évoquée par le GIP Recia. Des utilisateurs peuvent y stocker des données personnelles dans les remontées (nom prénom, numéro de téléphone, mail... peuvent s'y retrouver puisque la zone de description est une saisie libre de texte). Il serait opportun de pouvoir activer une telle fonctionnalité.

Les échanges permettent de faire ressortir que tous les agents de collectivité n'auraient pas forcément ce droit de suppression. Celui-ci doit cependant évoluer pour le super admin et le mutualisant en permettant cette fonctionnalité. Mais, qu'il serait tout de même intéressant de pouvoir ajouter une personne dédiée au sein de la collectivité à ce traitement.

5.4. AJOUTER LA PHOTO DANS LE MAIL DE NOTIFICATION COLLECTIVITÉ

Ticket : [#103 Ajouter la photo dans le mail notification](#)

Suite à une remontée effectuée, la collectivité concernée reçoit un mail de notification qui comprend les informations relatives au problème remonté et saisi par son citoyen. Parmi les informations présentes, la/les photographies prises n'apparaissent pas dans le mail. Le ticket 103 évoque la possibilité de rajouter cet/ces éléments dans le mail.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	17 NOVEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	17 JANVIER 2023

Le GIP Recia a évoqué qu'en ces temps de sobriété numérique et en vue de la loi REEN à laquelle sont soumises les collectivités, il semble mal à propos de rajouter des photos qui tendent à démultiplier les pièces jointes et d'alourdir les mails. Cogitis a également parlé de volumétrie selon les configurations des appareils des utilisateurs de l'appli (photos en HD...) qui parlent en défaveur de cette solution.

La ville d'Échirolles proposait d'avoir recours à des solutions alternatives si le besoin s'en faisait ressentir :

- soit à une réduction de taille et de résolution,
- soit de ne pas charger l'image dans le mail mais bien de charger un lien URL vers l'image stockée sur le serveur (image distante)

La collectivité a également mentionné le fait que pouvoir supprimer les métadonnées de ces images serait un avantage (et en conformité avec le RGPD)

5.5. CENTRER LA CARTE SUR LA ZONE DANS LE MAIL DE NOTIFICATION

Ticket : [#104 Centrer la carte dans le mail de notification](#)

Toujours dans le cas du mail de notification à une collectivité sur une remontée créée, le lien « plus de détails » renvoi au clic vers la remontée en question dans l'application DirectMairie.

Le souhait serait de centrer la carte OpenStreetMap (OSM) sur la remontée en question.

Pour rappel, actuellement la carte est centrée sur la zone OSM de la collectivité et non sur la zone de la remontée spécifique.

Cogitis et le GIP Recia comprennent l'intérêt de cette proposition qui permettrait de gagner en ergonomie côté agent de collectivité.

5.6. POUVOIR SUPPRIMER UNE COLLECTIVITÉ

Ticket [#115 ETQ superadmin, pouvoir supprimer une collectivité](#)

Initialement, le ticket créé faisait état de pouvoir activer la suppression d'une collectivité par un super administrateur de l'application.

Il a été proposé lors de cet échange que cette fonctionnalité puisse être donnée au super-admin mais également aux mutualisants.

L'ensemble des participants ont validé cette attente.

5.7. PERMETTRE À LA COLLECTIVITÉ DE GÉRER THÈMES ET SOUS THÈMES DES REMONTÉES

Ticket : [#91 Permettre à la collectivité de gérer thèmes et sous thèmes des remontées](#)

Actuellement, seul le super-admin peut créer/modifier des thèmes et sous thèmes.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	17 NOVEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	17 JANVIER 2023

Cogitis, dans le ticket créé, faisait apparaître que cette gestion serait intéressante pour que les collectivités puissent personnaliser ces thèmes selon leurs souhaits.

Le GIP Recia, en tant que mutualisant, comprend ce besoin mais exprime le fait qu'un territoire administré nécessite une harmonie et une cohérence (des différences d'une commune à l'autre engendrerait une expérience utilisateur dégradée) L'intérêt se porterait davantage sur le mutualisant qui aurait ce droit mais pas une collectivité directement.

N.B. : au sens de l'application, une collectivité qui ne passe pas par un mutualisant est son propre mutualisant.

Cogitis proposait de garder les thèmes principaux proposés par l'Adullact mais que les sous thèmes puissent être modifiables par le mutualisant.

Échirolles proposait que cette fonctionnalité soit activable ou non par le mutualisant.

5.8. AJOUTER DES EXPLICATIONS SUR LA PAGE D'ACCUEIL

Ticket [#106 Page d'accueil, ajouter une explication](#)

Le besoin exprimé est d'ajouter un court texte informatif sur le service DirectMairie sur la page d'accueil de l'application web.

Le GIP Recia et la ville d'Échirolles précisent que ce sont les collectivités elles-mêmes qui orientent leurs citoyens à aller sur l'appli mais notent tout de même que la disponibilité de l'application sur les stores augmente la visibilité générale de l'appli. Il y aurait peut-être des précautions à prendre à ce propos. (expliquer si le service est disponible ou non dans la collectivité sur laquelle se trouve l'utilisateur)

Cogitis en voit l'intérêt et propose d'y associer une liste des collectivités utilisatrices du service.

5.9. POSSIBILITÉ DE GÉRER UN ESPACE NATUREL ?

Ticket [#77 Ability to manage nature reserve ?](#)

Le Pays de Gex mentionnait dans ce ticket être en charge également de zones naturelles géographiques (en plus d'un territoire urbain). Le souhait était de savoir si DirectMairie pourrait être accrédité à gérer ce périmètre. Le service Nominatim pour Open Street Map ne permettant actuellement que de gérer une seule zone géocodée par collectivité et la gestion de réserves naturelles ne correspondant pas forcément au découpage administratif des communes.

La zone nominatim existant, la question est donc de savoir si d'autres collectivités ont un besoin en ce sens ? Si oui, alors nous rajoutons sans doute cette fonctionnalité dans l'application.

5.10. STATISTIQUES DE L'APPLI

Ticket [#119 A-t-on une idée du type de signalements remontés – Statistiques de l'appli](#)

SUJET :	GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DIRECTMAIRIE	RÉDACTEUR :	ADULLACT – CÉCILIA MAYRAN CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	DIRECTMAIRIE	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	17 NOVEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	17 JANVIER 2023

Il a été évoqué que l'application pourrait offrir des statistiques plus complètes en fonction des remontées émises par les utilisateurs. De type : volumétrie, temps de résolution des remontées...

Les échanges ont porté sur le fait que les données de DirectMairie sont exportables via API, et qu'il était tout à fait possible de préférer utiliser un outil GRU spécialement conçu pour cela.

Le GIP Recia et Echirrolles précisaient en ce sens que DirectMairie n'a pas à vocation métier d'afficher des statistiques. Les données étant exportables, il serait plus opportun de laisser cela à de vrais logiciels de stats.

6. FIN DE GTC

Remerciements.

Les collectivités sont invitées à s'inscrire sur <https://comptoir-du-libre.org/>, à se déclarer utilisatrices sur la [fiche DirectMairie](#), et à laisser une appréciation. Cette déclaration en ligne permet l'affichage public de la réalité de notre Groupe de Travail Collaboratif auprès des autres collectivités et mutualisants.

Les prochaines animations organisées par L'ADULLACT sont consultables dans la [section Agenda du site](#).

7. SYNTHÈSE

Les travaux de développement seront lancés avec notre prestataire NinjaSquad. Les collectivités et mutualisants seront tenus informés de l'avancée des travaux sur la liste de discussion « [DirectMairie](#) ».